

NOROÏT (RWANDA)

Le 1^{er} octobre 1990, une centaine de rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) venant de l'Ouganda attaquent le poste de Kagitumba, sur la frontière rwando-ougandaise. Ces premières troupes parviennent jusqu'à Gaboro, à une centaine de kilomètres de la capitale Kigali, avant toutefois que les soldats rwandais ne stoppent les rebelles en recourant notamment à des hélicoptères Gazelle.

Alors que le front se stabilise, le 4 octobre, à la suite d'un conseil de défense restreint, les autorités françaises décident d'envoyer des troupes au Rwanda. L'objectif de cette opération, nommée *Noroït*, est double : officiellement, il s'agit d'assurer la sécurité des ressortissants français comme celle de ceux des États qui en font la demande, et organiser des opérations d'évacuation ; officieusement, le but est de dissuader le FPR de s'emparer de la capitale. Deux compagnies sont envoyées, en complément de la vingtaine d'officiers et sous-officiers déjà présents dans le pays dans le cadre de l'accord signé entre les gouvernements français et rwandais le 18 juillet 1975 « pour l'organisation et l'instruction de la gendar-

merie rwandaise », modifié en avril 1983 puis étendu par un avenant, en août 1992, aux « forces armées rwandaises ».

Le dispositif français couvre Kigali et inclut une participation au contrôle de l'aéroport de la capitale, nécessaire pour l'évacuation des ressortissants. Les soldats français ne sont d'ailleurs pas seuls en ces premières semaines : un bataillon belge est également présent jusqu'au mois de novembre 1990, tout comme des forces zairaises qui interviennent directement dans les combats aux côtés des forces armées rwandaises (FAR). Entre le 5 et le 12 octobre 1990, les forces françaises organisent l'évacuation des ressortissants de Kigali. À la fin du mois, deux missions de reconnaissance sont effectuées à Butare (27 et 28 octobre) et à Ruhengeri et Gisenyi (30 et 31 octobre). Elles sont destinées à prendre contact, à rassurer et à préparer une éventuelle évacuation des ressortissants français présents dans ces localités.

Réduit en décembre 1990 à une compagnie, le détachement *Noroït* est maintenu à la demande du



Militaire du 1^{er} REP (M) en position de tir avec un L16C de 105 mm. © ICFND



Opération *Noroït*.



Opération *Noroït*
octobre 1990
Évacuation des
ressortissants
occidentaux



Dispositif du détachement *Noroït* dans la région de Kigali.



Camp de réfugiés de Nyacyonga installé sur les flancs des collines. 15 mars 1993. © LCFMD

président Habyarimana (1973-1994) et de l'ambassadeur de France. « La présence de nos troupes, écrit ce dernier dans un télégramme en date du 30 novembre 1990, même réduite, n'apparaît plus seulement comme une garantie de sécurité pour la population expatriée mais aussi comme un facteur indirect d'apaisement pour l'ensemble du pays. Nombreux sont d'avis que cette présence rassure autant les Rwandais que les étrangers. L'opération Noroit tend de ce fait de plus en plus à se placer sous un nouvel éclairage. » Dans cette perspective, le rôle des militaires français évolue. Ils sont chargés dans un premier temps de la sécurité de l'aéroport, avant d'assurer une mission de présence et d'assistance aux FAR, non sans pour autant organiser en janvier 1991 l'évacuation de Ruhengeri vers Kigali de près de 300 personnes, dont 185 Français, à la suite d'une nouvelle offensive du FPR.

Sur l'insistance du président rwandais, qui demande un engagement direct de la France – refusé par les autorités françaises –, un détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) est envoyé en avril 1991. Baptisé Panda, il s'installe dans le nord du pays. Compréant initialement une trentaine de militaires du 1^{er} régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMA), sa mission consiste essentiellement

à participer à la formation et au recyclage d'unités des FAR. Cette formation technique et tactique est destinée aux commandants de bataillon, aux commandants d'unité et aux unités en charge des appuis (mortiers, blindés légers, génie). Ce détachement d'assistance militaire est progressivement renforcé (composantes artillerie et génie) pour atteindre près de 80 militaires au début de l'année 1993. Par ailleurs, en janvier 1992, un DAMI « gendarmerie » est également déployé, suivi par la désignation d'un officier comme adjoint opérationnel de l'attaché de défense français, avec un rôle officieux de conseil auprès du chef d'état-major des FAR.

En juin 1992, une série d'actions du FPR entraîne un renforcement du dispositif militaire français avec le déploiement d'une deuxième compagnie. À la suite de l'offensive généralisée du FPR le 8 février 1993, les effectifs sont une nouvelle fois augmentés à trois compagnies et l'aide matérielle est accrue, tandis qu'une opération d'évacuation de ressortissants est lancée à Ruhengeri (opération Volcan, 21 Français et 69 personnes d'autres nationalités). Du fait des carences persistantes des FAR, un détachement RAPAS (recherche aéroportée et action spéciale) est aussi dépêché au Rwanda pour fusionner avec le DAMI, formant le détachement Chimère. La mission



Visite d'un camp de réfugiés par des médecins français de l'opération Noroit. © LCFMD

de ce dernier est de relever en urgence le niveau technique et opérationnel des FAR afin de stopper les FPR, et de montrer aux dirigeants du mouvement rebelle et au président ougandais le refus, par la France, d'un renversement par la force du pouvoir. Avec la signature d'un accord de paix à Arusha entre le gouvernement rwandais et les FPR en août 1993, puis le déclenchement de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), l'opération Noroit prend fin en décembre 1993. Au final, son bilan apparaît contrasté. Certes, les FPR ont été stoppés. Cependant la présence française, à la limite de l'engagement direct, n'a pas été sans susciter des

interrogations et des critiques, du fait de possibles divergences d'interprétation des consignes par les personnels du DAMI, de la proximité – inhérente à la mission – entre soldats français et FAR, de la difficulté en situation critique à distinguer l'instruction de l'engagement réel pour un formateur... En d'autres termes du fait de facteurs inhérents à l'ambiguïté consubstantielle à l'assistance opérationnelle en temps de guerre ou de crise.

■ Antonin Tisserand

✶ Voir aussi : Afrique centrale, Coopération militaire, Forces d'action rapide.